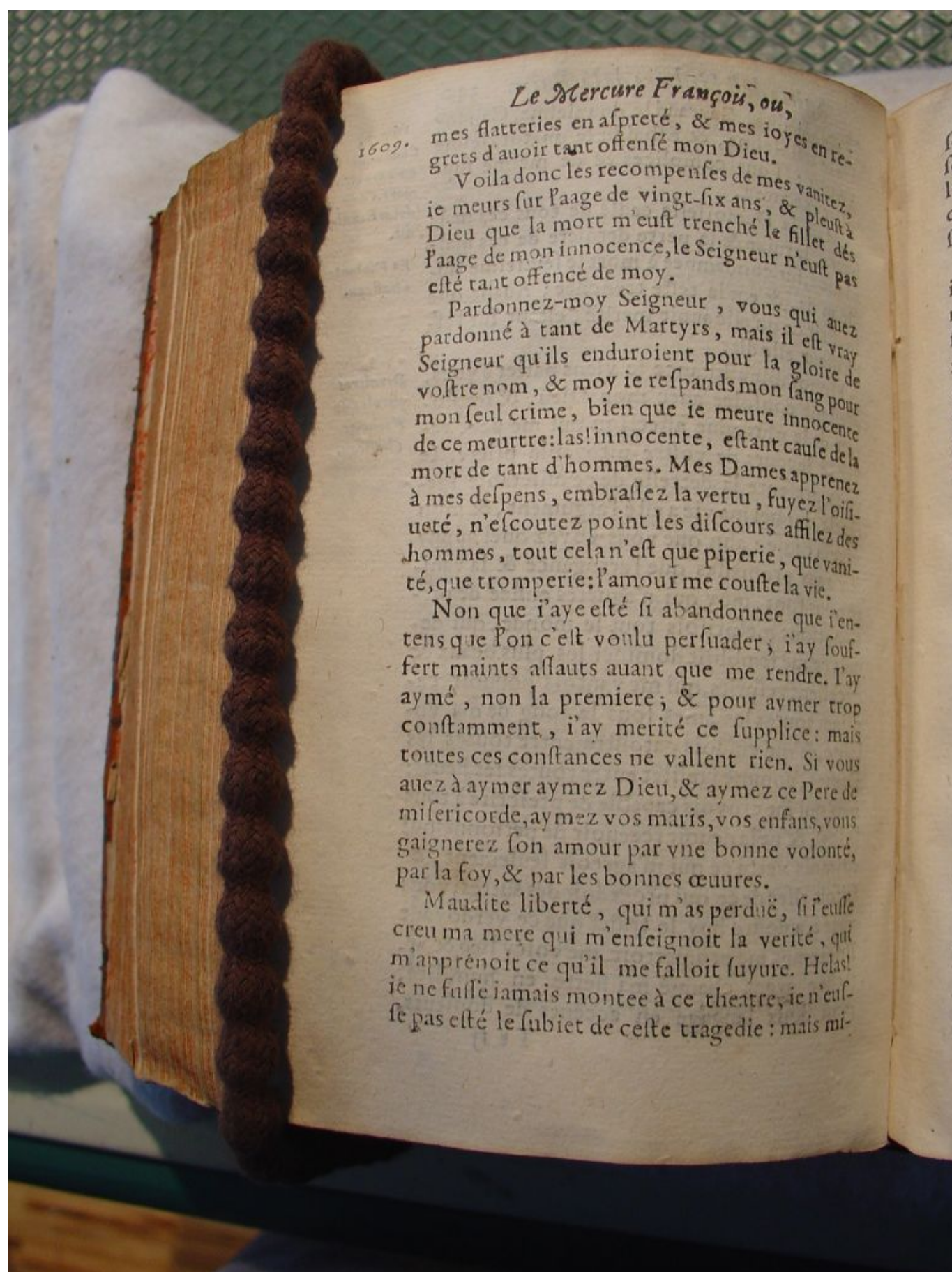
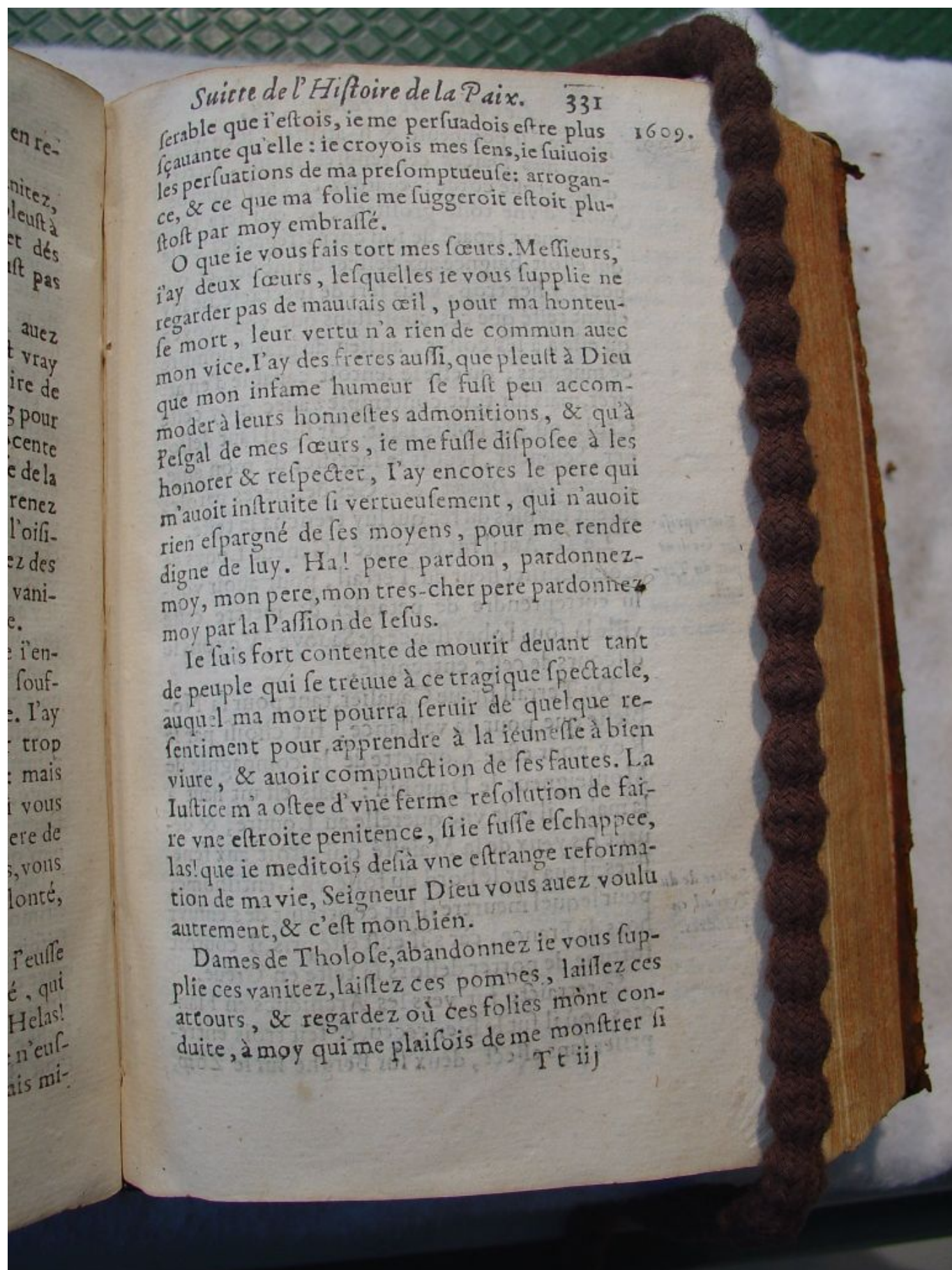


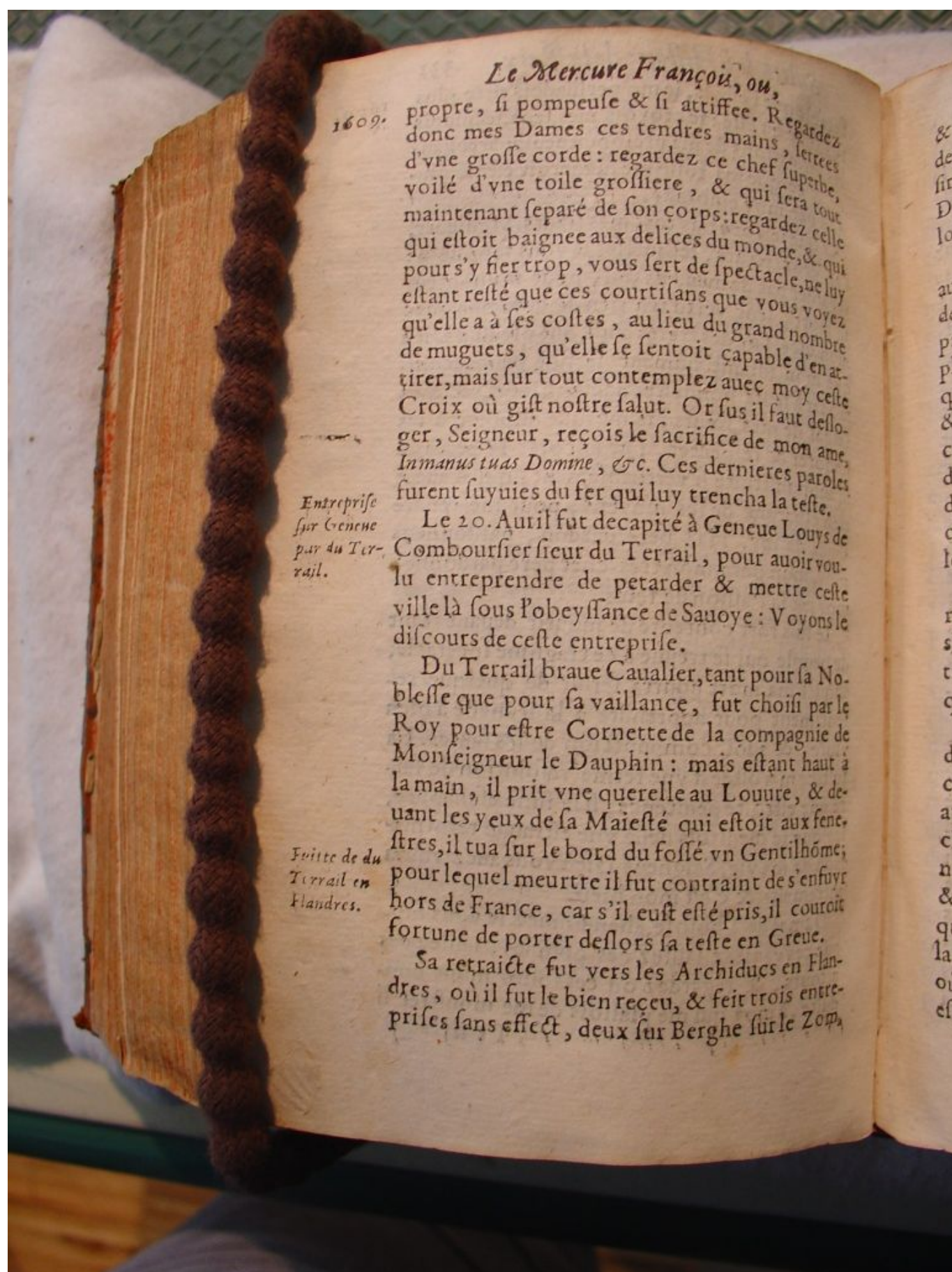
1609_330v.jpg



1609_331r.jpg



1609_331v.jpg



1609_332r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 323

& vne sur l'Escuse: En fin voyant les Trefues
des Pays-bas continuees, & les Archiducs de-
sirer la Paix, il alla faire vn voyage à Nostre-
Dame de Lorette, avec vn la Bastide Bourde-
lois, grand petardeur de places.

1609.

*Va à Nostre
-Dame de
Lorette avec
la Bastide.*

En leur retour passans par Turin, & parlans
au Duc de Sauoye, il leur fit ouuerture du grād
desir qu'il auoit de se rendre maistre de Geneue
par quelque entreprise, ils en discourent de
plusieurs; en fin ils luy offrent leur seruice,
qu'il accepta avec beaucoup de remerciements
& promesses, donnant lors à du Terrail sept
cents ducats, & vne enseigne de pierreries
de la valeur de trois cents escus; & à la Bastide
deux cents huitante Philippes: leur donnant
charge d'aller recognoistre les portes, la garde,
le port, & l'estat de ceste ville là.

*Parlent au
Duc de Sa-
uoye.*

La Bastide s'achemine à Geneue, y entre, &
retourne vers le Duc, luy rapporte tout ce qui
s'estoit reformé en la fortification depuis l'en-
treprise de l'escalade faillie par d'Albigny; sur-
quoy le Duc fait reformer son plan ancien.

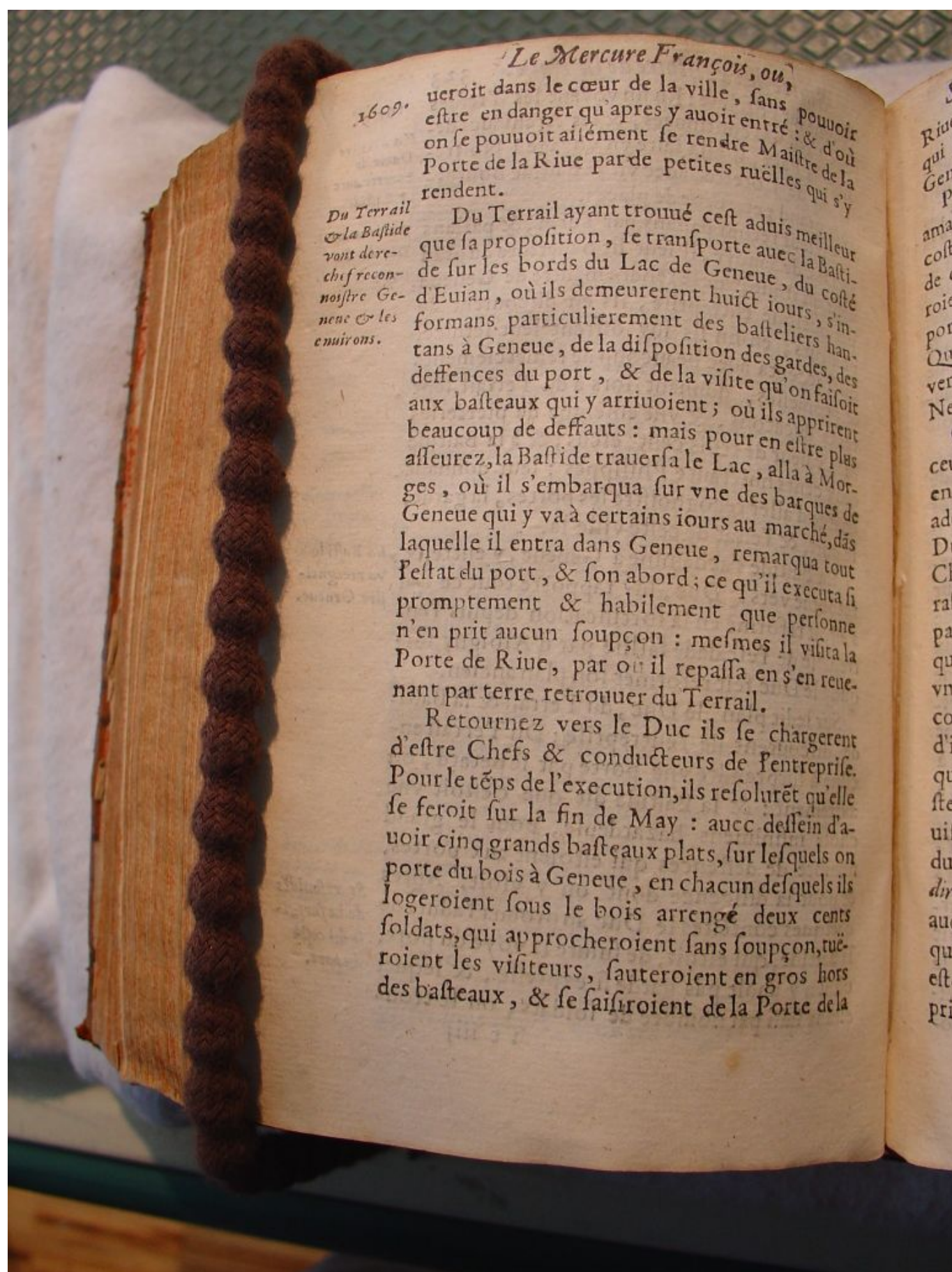
*La Bastide
va recognoi-
stre Geneue.*

Sur ledit plan, le Duc, du Terrail & la Basti-
de, discourent de l'entreprise: Du Terrail en-
cline à surprendre vne porte par le petard, ou
autrement: & la Bastide dit que c'estoit vne
chose infiniment hazardeuse, pour le grand
nombre de deffences qui estoient aux portes,
& pour la diligence dont on y vsoit. Apres
quelques contestes le Duc approuua l'aduis de
la Bastide, qui estoit, de suivre la voye du port,
où il n'y auoit pas garde si expresse, & lequel
estant faisi par nombre de soldats, on se trou-

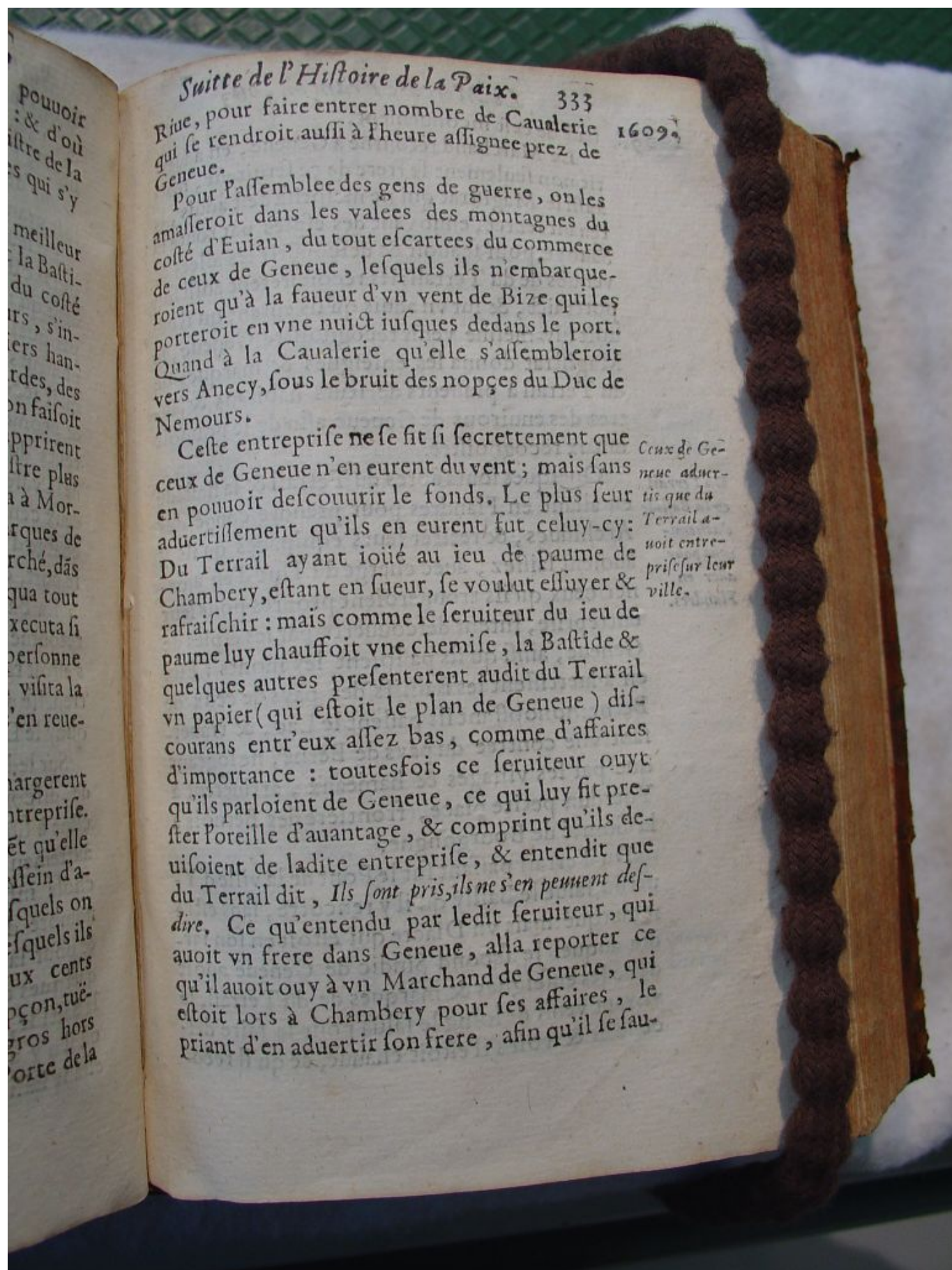
*Se resouldēt
de la surpri-
se du costé
du port.*

Tt iiii

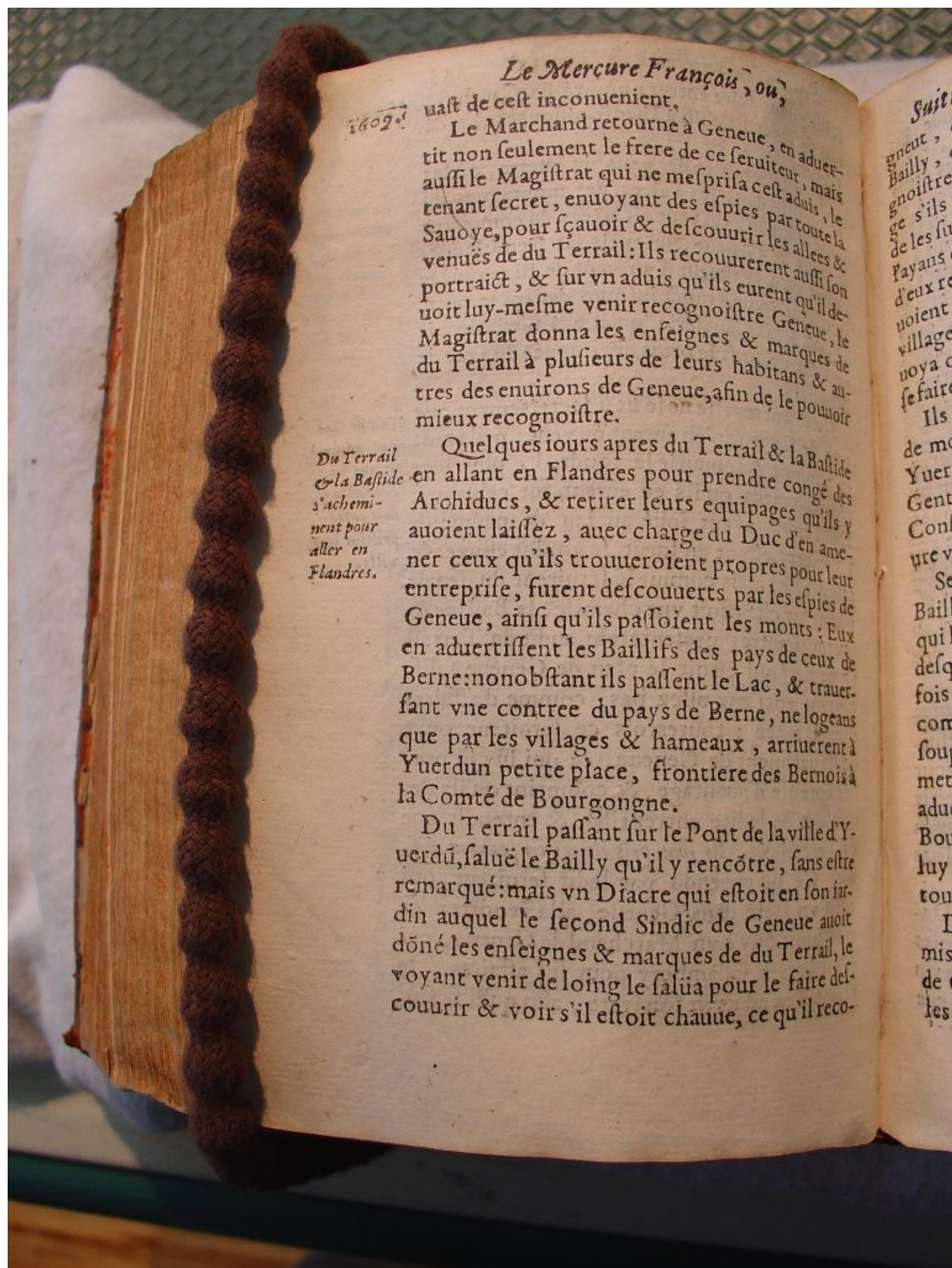
1609_332v.jpg



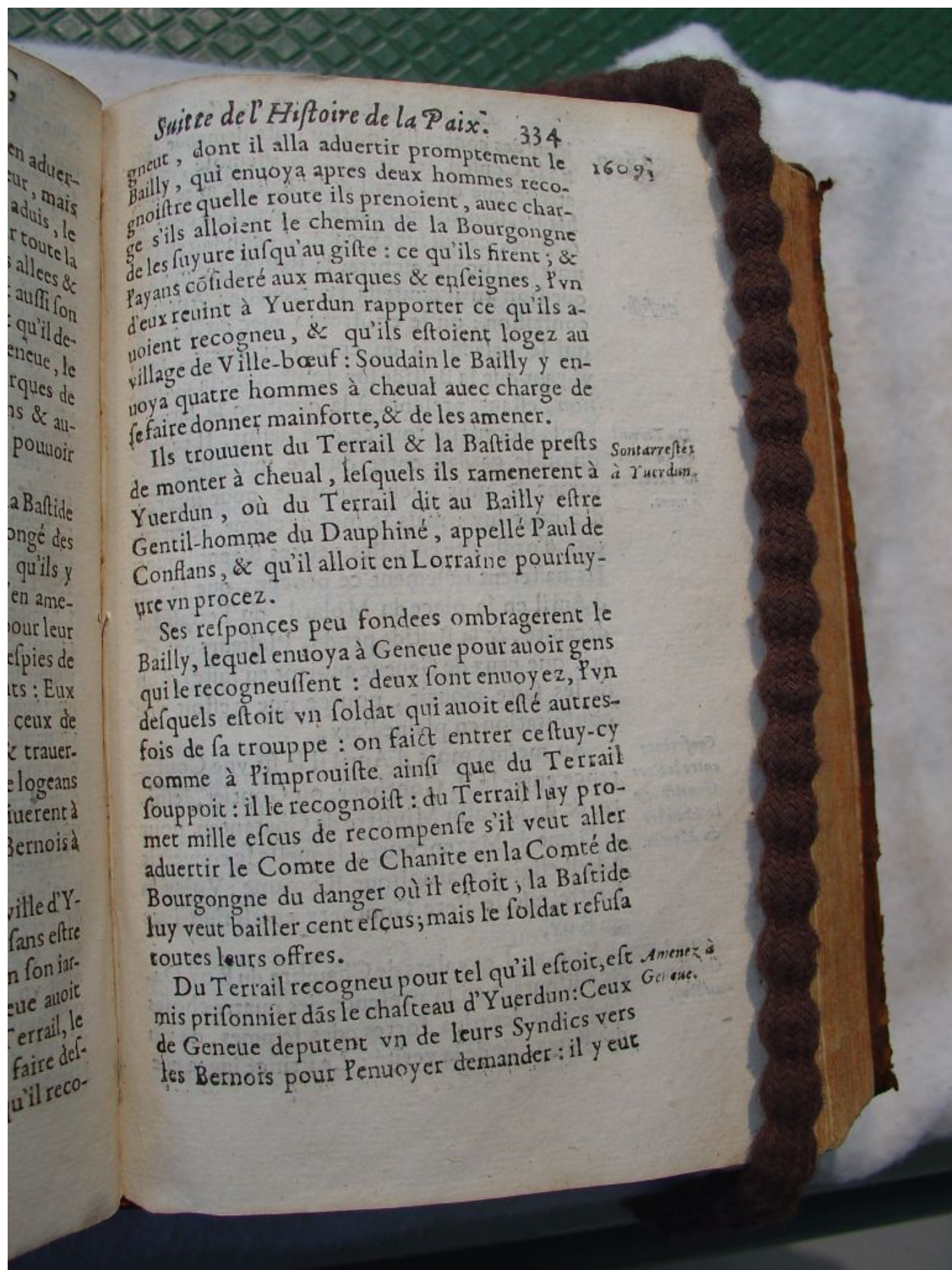
1609_333r.jpg



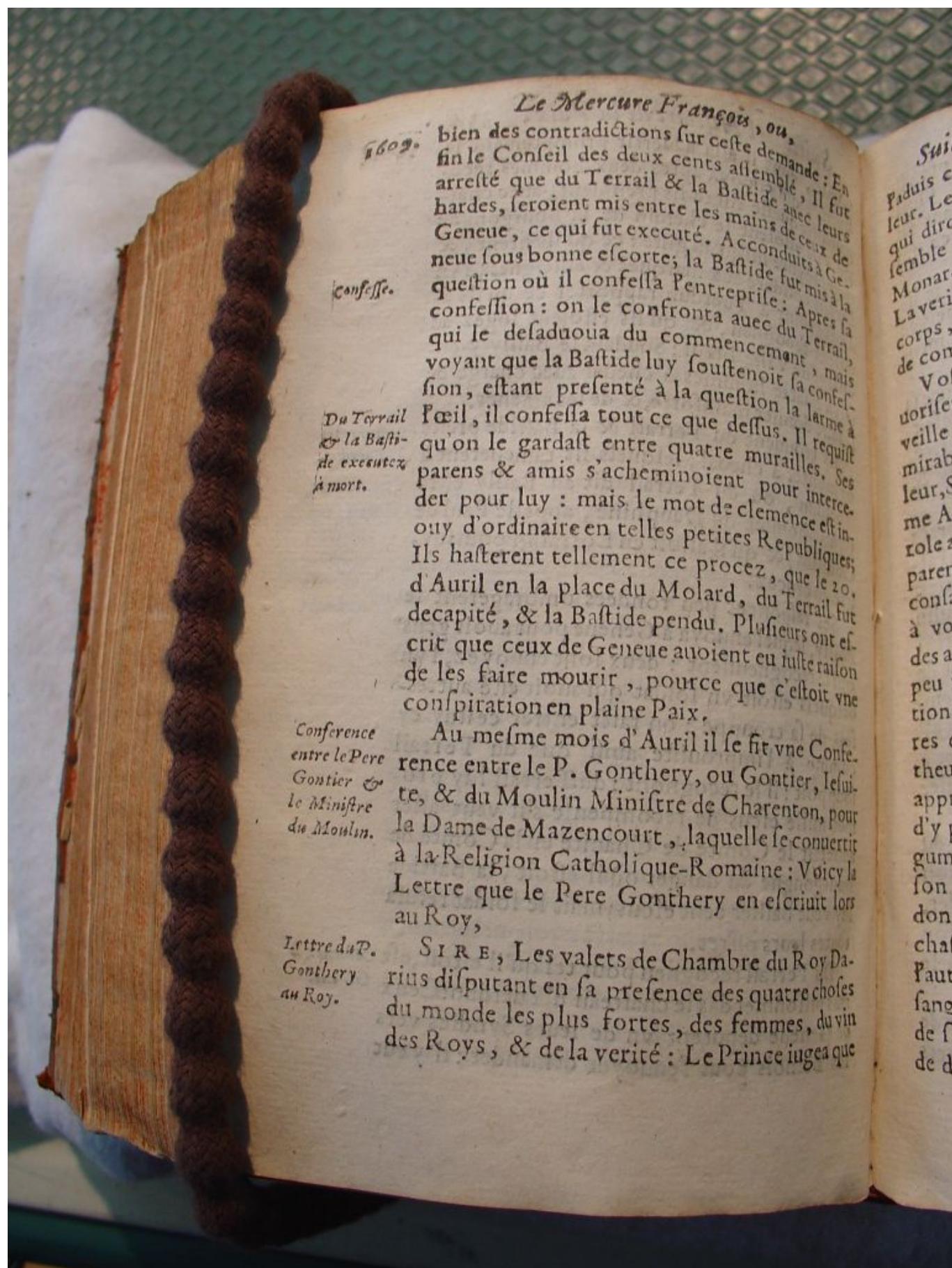
1609_333v.jpg



1609_334r.jpg



1609_334v.jpg



Le Mercure François, ou,

1609. bien des contradictions sur ceste demande : En
fin le Conseil des deux cents assemblé, Il fut
arresté que du Terrail & la Bastide avec leurs
hardes, seroient mis entre les mains de ceux de
Geneue, ce qui fut executé. Acconduits à Ge-
neue sous bonne escorte; la Bastide fut mis à la
question où il confessa l'entreprise : Apres sa
confession : on le confronta avec du Terrail,
qui le desaduoua du commencement, mais
voyant que la Bastide luy soustenoit sa confes-
sion, estant présenté à la question la confes-
sion, il confessa tout ce que dessus. Il requist
qu'on le gardast entre quatre murailles. Ses
parens & amis s'acheminoient pour interce-
der pour luy : mais le mot de clemence est in-
ouy d'ordinaire en telles petites Republicques;
Ils hastèrent tellement ce procez, que le 20.
d'Auril en la place du Molard, du Terrail fut
decapité, & la Bastide pendu. Plusieurs ont es-
crit que ceux de Geneue auoient eu iuste raison
de les faire mourir, pource que c'estoit vne
conspiration en plaine Paix.

Confesse.

*Du Terrail
& la Basti-
de executez
à mort.*

*Conference
entre le Pere
Gonthier &
le Ministre
du Moulin.*

*Lettre du P.
Gonthery
au Roy.*

Au mesme mois d'Auril il se fit vne Confe-
rence entre le P. Gonthery, ou Gontier, Iesui-
te, & du Moulin Ministre de Charenton, pour
la Dame de Mazencourt, laquelle se conuertit
à la Religion Catholique-Romaine : Voicy la
Lettre que le Pere Gonthery en escriuit lors
au Roy,
SIRE, Les valets de Chambre du Roy Da-
rius disputant en sa presence des quatre choses
du monde les plus fortes, des femmes, du vin
des Roys, & de la verité : Le Prince iugea que

Suit
Paduis e
leur. Le
qui dire
semble
Monar
La veri
corps,
de com
Vol
uoriser
veille
mirab
leur, S
me A
role a
paren
confa
à vo
des a
peu i
tions
res c
theu
appr
d'y p
gum
son
don
chaf
Paut
sang
de s
de d

1609_335r.jpg

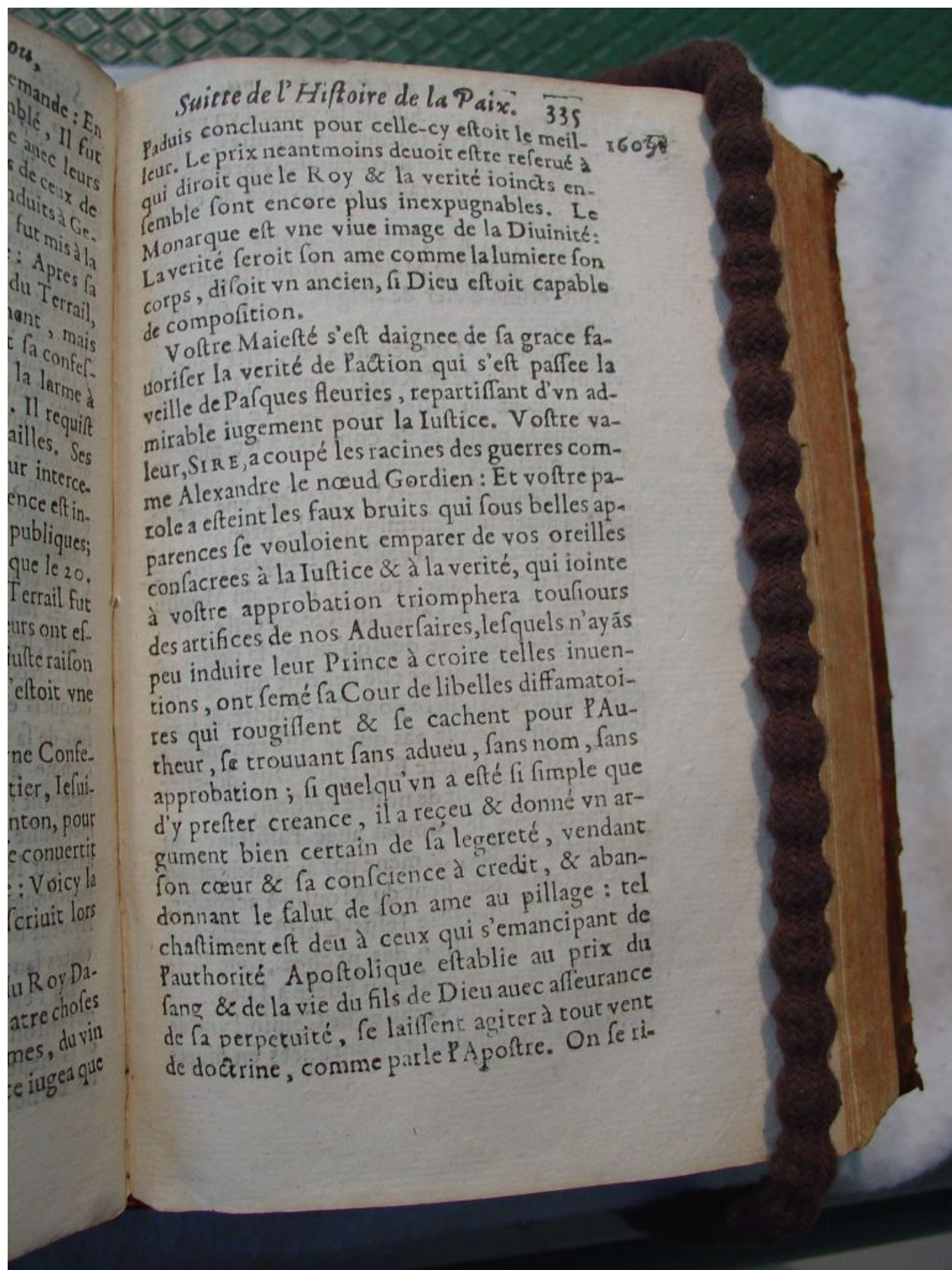


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan